

Soutien au bijoutier de la Marne !

écrit par Christine Tasin | 29 novembre 2013



Oui, un [bijoutier attaqué](#) a le droit de se défendre et de défendre ses biens. Et tant pis pour celui qui s'y est frotté.

Quand on sait que le bijoutier avait déjà été cambriolé 5 fois et que le malfaiteur est un récidiviste condamné à 10 reprises, pas de pitié, pas d'état d'âme.

Quand on sait que l'Union des horlogers-bijoutiers [demande](#) aux bijoutiers de ne pas s'armer mais de développer des systèmes de sécurité que tout le monde paye, le bijoutier et ses clients, à cause de petites racailles on a envie de ricaner... C'est toujours à nous, cochons d'honnêtes, que l'on impose de payer le prix fort pour les dérives des autres que l'Etat se veut impuissant à combattre et mettre hors d'état de nuire. Il y en a marre.

Quand on sait en plus que le délinquant, eu égard au silence des medias, doit, une fois de plus, être d'origine immigrée (il aurait été décrit comme de type maghrébin...), on confirme. On en a marre.

La peur change de camp. Plus personne ne doit se laisser faire. Et que ça se sache. Puisque la prison de l'ère Taubira

est une fumisterie, il appartient aux citoyens de se défendre. Face à l'ère barbare et à la loi du plus fort que Hollande-Taubira veulent nous imposer, nous n'avons qu'un devoir, défendre notre peau, nos enfants et nos biens.

On attend avec impatience une autre ère où l'Etat assumera ses fonctions régaliennes et où la justice sera suffisamment dissuasive pour que la sécurité règne chez nous.